

dîner ; en rédigeant les statuts on avait prévu tout cela ; il y avait des punitions infligées aux coupables avec un cérémonial digne des parfaits troubadours. Dans une lettre datée de 1768 et adressée à M^{me} Pascal, je trouve cette plaisante historiette :

« Vous connaissez M^{me} Saint-S^{***}, la mère de cette de-
« moiselle blonde dont les cheveux pleurent toujours ;
« vous connaissez la vivacité de la mère et la froideur
« de la fille. Il faut que je vous raconte ce qui s'est passé
« la semaine dernière, à la soirée de M^{me} la baronne de
« C^{***}, M^{me} Saint-S^{***} a été l'héroïne de la fête, M. de
« L^{****}, toujours aimable, a demandé à la société : Qu'est-
« ce qui plaît le plus aux dames ? Chacun a dit son mot
« sans deviner ; alors M. de L^{***}, a prétendu que Voltaire
« seul avait su résoudre le problème : C'est, a-t-il dit, de
« leur laisser faire, en tous temps, en tous lieux, ce qui
« leur plaît, autrement leur volonté... Alors M^{me} Saint-
« S^{***} a répondu avec mauvaise humeur : Taisez-vous,
« Monsieur, Voltaire savait beaucoup mieux ce qui plai-
« sait au roi de Prusse que ce qui plaît aux dames. M. de
« L^{****}, en galant chevalier, s'est incliné sans rien dire,
« mais a froncé les sourcils. *Ce taisez-vous, monsieur*,
« est une impolitesse qui a répandu la froideur sur toutes
« les figures. Il a été question, pendant quelques heures,
« de rayer le nom de M^{me} Saint-S^{***} de l'Ordre du *Mo-*
« *ment*, mais comme la grande maîtresse l'aime et l'es-
« time beaucoup, il a été convenu qu'on lui infligerait
« seulement la pénitence. »

M^{me} Gardon-Pascal a écrit sur la page blanche de la lettre le cérémonial que je transcris. Avait-elle peur d'en oublier les détails ? a-t-elle voulu les transmettre à la postérité ? Je l'ignore, mais je trouve qu'elle a eu une heureuse pensée.